

Le Canada s'estime particulièrement honoré de s'être vu confier la présidence de la Conférence du désarmement durant cette importante phase que marquent la clôture des travaux et la rédaction des rapports ainsi que durant l'intersession. Nous ne ménagerons aucun effort pour nous acquitter de nos responsabilités d'une manière qui reflète pleinement la valeur que le Canada attache aux travaux de la Conférence.

À une époque où la formidable réalité des technologies d'armement existantes et nouvelles sème la crainte parmi les populations de tous les pays et de tous les continents, la recherche de mesures efficaces et convenues de contrôle des armements et de désarmement ne peut être tout simplement laissée à ceux qui possèdent les plus gros arsenaux. La Conférence du désarmement, qui est la seule instance multilatérale de négociation dans ce domaine, joue donc un rôle politique et institutionnel indispensable.

Le fait que la présidence revienne au Canada durant le dernier mois de la session de cette année me donne l'occasion de vous faire part de quelques réflexions sur la situation internationale actuelle dans le contexte du contrôle des armements et du désarmement et sur les activités récentes de la Conférence à cet égard.

L'attention du monde est évidemment focalisée sur les négociations que les États-Unis et l'URSS mènent, littéralement à quelques pas d'où se tiennent les réunions de la Conférence. Souvent, les gens s'impatientent et veulent des résultats rapides. De telles réactions sont compréhensibles tant sur le plan politique que sur le plan humain. Toutefois, il ne faut pas oublier l'ampleur et la complexité des objectifs convenus que se sont fixées les parties à la négociation: la prévention de la course aux armements dans l'espace et son élimination sur Terre, la limitation et la réduction des armements nucléaires et le renforcement de la stabilité stratégique, pour déboucher ultimement sur l'élimination complète des armes nucléaires.

Il faut également se rappeler que les questions qui sont actuellement négociées mettent en cause les intérêts de sécurité vitaux non seulement des parties à la négociation mais aussi de tous les membres de la Conférence du désarmement, voire de tous les peuples de la Terre. Dans cette optique, même si un grand nombre auraient souhaité des progrès plus rapides, il n'y a certes pas lieu de céder au découragement pour l'instant; en fait, il y a plusieurs signes d'espoir. Ainsi, tout porte à croire que les deux parties mènent les négociations avec un sérieux et un enga-